

ETAT DE NOTIFICATION DES BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE INSTITUTE PAR L'EPCI

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 304 C. C. DES SAVANES

Bases exonérées sur délibération : 1 652

Pas de plafonnement institué : >>>>>>>>

Coefficient : >>>>>>>>

Bases définitives de l'année précédente : 19 323 887

Bases prévisionnelles d'imposition : 20 055 361

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

=====

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS

A CAYENNE, le 24 mars 2022

Le Directeur Régional des Finances Publiques,

RODOLPH SAUVONNET

A

, le

Kourou, le *06/04/2022*

Le Président,



COMMUNES	Zone Intercommun. de Percept.	Zone Infra Communale	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES	TAUX VOTE	PRODUIT ATTENDU
303 IRACOUBO	02	P	660 101	11,97	79 914,08
304 KOUROU	02	P	18 015 078	11,97	2 156 444,84
312 SINNAMARY	02	P	1 380 182	11,97	165 207,78

A CAYENNE, le 24 mars 2022

A , le

A Kourou , le 06/04/2022

Le Directeur Régional des Finances Publiques,

Le Préfet,

Le Président,

RODOLPH SAUVONNET

Le Président

FRANÇOIS RINGUET

